

Méthodes d'enquête de terrain en relations internationales

Titulaire

Isaline BERGAMASCHI (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

POLI-D438

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

- L'apprentissage des règles et principes d'enquêtes de terrain et de rédaction d'un travail universitaire, en général et dans le champ des relations internationales
- L'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse
- L'acquisition de connaissances politiques et pratiques sur un sujet déterminé et prise de distance critique par rapport à celui-ci
- L'apprentissage de la collecte de données sur le terrain – entretiens, questionnaires, etc.
- L'apprentissage de la lecture et de l'esprit critique face à des enquêtes, travaux de recherche et publications réalisés par des tiers (instituts de sondage, administrations publiques, analystes politiques, médias et journalistes, etc.)
- L'acquisition de compétences en matière de présentation orale et de discussion (scientifique)
- L'appropriation de méthodes qualitatives de recherche utiles à et dans le secteur de la recherche mais aussi au marketing, à la communication politique, au secteur public ou privé, etc.
- La formation scientifique, notamment dans la perspective de la réalisation de leur mémoire de fin d'études.

Contenu du cours

Cet enseignement initie les étudiants en science politique à l'usage pratique de méthodes et d'outils dans la réalisation d'une enquête de terrain. Ce cours ambitionne d'équiper les étudiants dans leurs futurs travaux de recherche et d'enquête. Pour atteindre ces objectifs, quatre grandes séquences seront suivies, en privilégiant la discussion de cas empiriques. 1.) Les méthodes en contexte. Pourquoi a-t-on besoin de méthodes en science politique ? De quelles méthodes parle-t-on ? Quels sont les clivages et les tensions entre ces méthodes ? 2.) Les méthodes en actes. Quatre méthodes seront présentées et mises en débat au travers de cas d'étude puisés dans plusieurs domaines (militantisme, politiques publiques, relations internationales, etc.) : les entretiens ; les observations ; les analyses de textes, rapports et archives ; la méthode d'analyse en groupe. 3.) Les méthodes en question. Trois enjeux transversaux, souvent problématiques dans la conduite d'une enquête de terrain, seront explorés : les enjeux pratiques, théoriques et éthiques. 4.) Les méthodes en action.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Objectifs du cours

Dans ce cours, les étudiant.e.s sont amené.e.s à se familiariser avec les principales méthodes qualitatives de recherche en sciences politiques et relations internationales. Iels s'approprient ces méthodes à travers de la réalisation d'un travail d'enquête tout au long du quadrimestre. Il vise à former les étudiant.e.s dans la perspective de la réalisation de leur mémoire de fin d'études ainsi que dans une perspective professionnalisante.

Le séminaire a les objectifs spécifiques suivants :

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

MEMO-D567 | Mémoire | 30 crédits et MEMO-D568 | Mémoire | 30 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les méthodes étudiées en séances plénières sont les suivantes:
[[table]]

Déroulement du cours

Le cours est organisé en deux parties. Une partie du cours se déroulera en séance plénière durant lesquelles vous apprendrez la méthodologie des enquêtes de terrain en relations internationales. La deuxième partie du cours se déroulera en petits groupes durant lesquelles nous travaillerons de manière collective. Il s'agira de discussions et de réflexions sur les sujets d'enquête relatifs au thème général choisi pour le quadrimestre. Ces séances impliquent une participation active de la part des étudiant.e.s – d'où la présence obligatoire.

Les travaux à rendre doivent être déposés sur l'UV, et non pas envoyés par mél.

Chaque groupe devra désigner un.e représentat.e, qui devra poster les travaux à rendre sur l'UV et sera l'interlocuteur.ice privilégié.e des responsables pédagogiques.

Un tirage au sort définira les groupes qui passeront lors de la première ou la deuxième des séances consacrées aux présentations orales.

Contribution au profil d'enseignement

Ce cours constitue l'un des quatre cours (1 obligatoire au choix) constituant la formation en méthodologie des étudiants en sciences politiques, tous masters confondus.

Références, bibliographie et lectures recommandées

AUYERO, Javier, « Politics under the Microscope: Special Issue on Political Ethnography », in *Qualitative Sociology*, 29, 2006.

AVANZA, Martina « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes ? » », in D. FASSIN et A. BENSA (ed.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 41-58.

BACHIR, Myriam, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2008. BOGNER Alexandre, et al. (dir.), *Interviewing Experts*, Palgrave/Macmillan, 2009.

BONGRAND Philippe et LABORIER, Pascale, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques: un impensé méthodologique ? », in *Revue française de science politique*, 2005, (2), vol 55, n° 1, pp. 73-111.

BOUMAZA, Magali et CAMPANA, Aurélie (coord.), « Enquêter en milieu 'difficile' », in *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007. BURNHAM, Peter et al., *Research Methods in Politics*, Palgrave/Macmillan, 2008.

CEFAÏ, Daniel et AMIRAUX Valérie, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », in *Cultures & Conflits*, n° 47, 3/2002, pp. 15-48.

KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 2005.

GARRIGOU Alain, « Le politologue aux archives », *Politix*, 1989, vol. 2, pp. 41-45.

HAMMERSLEY, Martin, *Reading Ethnographic Research. A Critical Guide*, London/New York, Longman, 1988.

LEMIEUX Cyril, « L'écriture sociologique », in S. PAUGAM (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010, pp. 379-402.

PADER Elen, « Seeing with an Ethnographic Sensibility: Explorations Beneath the Surface of Public Policies », in D. YANOW and P. SCHWARTZ-SHEA (ed.), *Interpretation and Method: Empirical Research Methods and the Interpretive Turn*, Armonk, M.E. Sharpe, 2006, p. 161-175 ;

PIETTE, Albert, *Ethnographie de l'action : l'observation des détails*, Paris, Métailié, 1996.

SCHATZ Edward (ed.), *Political ethnography. What immersion contributes to the study of power*, Chicago, University of Chicago Press, 2009;

SOYINI MADISON D., *Critical Ethnography. Method, Ethics, and Performance*, London, Sage Publications, 2005.

VAN CAMPENHOUDT Luc, FRANSSSEN Luc, CANTELLI, Fabrizio, « La méthode d'analyse en groupe: explications, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche », *SociologieS*, novembre 2009, article on-line.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

isaline.bergamaschi@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

CONDITIONS DE REUSSITE DU COURS

- > Être capable de rendre un travail écrit qui correspond aux critères d'un travail scientifique
- > Être capable de travailler en groupe
- > Être capable de mener des entretiens, distribuer des questionnaires, et les exploiter
- > Être capable de rendre compte de ses recherches à l'oral
- > Situer un travail de sciences sociales dans une perspective plus large (déterminée à la séance 1)

1. Le cours est réussi si le groupe obtient au moins 10/20 pour l'ensemble du séminaire. Si le cours est réussi en première session, le groupe ne peut pas remettre de travaux en seconde session pour améliorer sa note. Le groupe qui ne réussit pas son année d'études après la 2^e session et redouble **ne peut reporter sa note d'une année à l'autre que si elle est de 10/20 minimum.**

2. Il est obligatoire de remettre l'ensemble des travaux dans les délais. En cas de remise hors délai des travaux, les enseignant-e-s **enlèveront 1 point (sur 20) à la note dudit travail par jour de retard (cela vaut également pour la seconde session).**

3. En **seconde session**, le groupe doit réécrire les travaux partiels pour lesquels la note **était inférieure à 10/20 ou qui n'avaient pas été rendus si sa moyenne finale était inférieure à 10/20**. Le groupe ne peut pas réécrire les travaux partiels pour lesquels il a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20. Les travaux réécrits en seconde session doivent être **différents de leur première version** (de la première session). Si un travail remis en seconde session est plus ou moins identique à celui remis en première session, sa note **sera inférieure de 3 points** (sur 20) à celle de la première session (y compris si la note de première session est affectée de points de retard). Si un travail qui doit être remis en seconde session ne l'est pas, il y a deux cas de figure. Soit il n'avait pas non plus été remis en première session, et le groupe reçoit la note de présence (NDP) à la seconde session. Soit il avait été remis en première session, mais avait obtenu une note inférieure à 10/20, auquel cas la note pour ce travail lors de la seconde session sera **inférieure de 3 points**.

EVALUATION []

Chaque étudiant.e recevra une note de groupe sur un travail collectif d'enquête de terrain. **La charge de travail doit être répartie de manière équitable entre tous les membres du groupe.** Les groupes dont la charge de travail n'a pas été répartie de manière équitable seront sanctionnés en accord avec les conditions définies par l'équipe enseignante. **Chaque membre du groupe devra contribuer activement à la préparation et à la**

rédaction des travaux à rendre (fiches de lecture, billets de blog, être présent.e à au moins 1 ou 2 entretiens). Lorsqu'une personne aura été présente à l'un ou l'autre des entretiens, elle devra **obligatoirement contribuer à la retranscription de ces entretiens**.

La note finale sera calculée de la manière suivante :

- > Fiche de groupe n° 1 : 10% de la note finale
- > Fiche de groupe n° 2 : 5% de la note finale
- > Fiche de groupe n° 3 : 10% de la note finale
- > Présentation orale :
 - > PPT : 10% de la note finale
 - > Présentation de 25 minutes par groupe : 20% de la note finale
 - > Evaluation par les pairs : 5% de la note finale
- > Rapport d'enquête : 40% ; ce travail fait 15 pages (sans les annexes et la bibliographie).

Une explication précise et détaillée des objectifs, du contenu, de la structure de chacun de ces travaux est fournie dans le Guide des travaux à rendre (UV).

Les groupes qui n'ont pas soumis un ou plusieurs de ces devoirs à temps recevront une note de 0/20 pour le(s) devoir(s) concerné(s).

En cas de plagiat, le devoir recevra la note de 0/20 et les noms des étudiant.e.s concerné.e.s seront transmis au Doyen de la Faculté afin d'être inscrits sur un fichier. Les étudiant.e.s concerné.e.s devront passer en session de rattrapage et travailleront sur un sujet différent. Ils / elles pourront faire face à des sanctions disciplinaires.

Il est obligatoire de prévenir votre responsable pédagogique avant toute absence, qu'elle soit justifiée ou injustifiée. Dans le cas contraire, votre responsable pédagogique peut s'octroyer le droit de **retirer 1 point de la note finale** à l'étudiant.e concerné.e par jour d'absence.

PRESENCE ET GESTION DES ABSENCES

La présence aux cours collectifs et aux séminaires d'exercices est obligatoire. Dans le cas où un.e étudiant.e ne pourrait pas assister à l'intégralité des séances, il / elle devra prendre contact avec son responsable pédagogique avant le 15 février 2024. Si un.e étudiant.e ne peut pas assister à l'un des cours, il / elle devra contacter sa/son responsable pédagogique avec un motif valide d'absence (eg un certificat médical). Si un.e étudiant.e a plus de deux absences injustifiées, il / elle devra passer en session de rattrapage.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-ETEU | **Master en études européennes** | finalité Politique européenne/bloc 1 et finalité EU and Asia/bloc 1, MA-PINT | **Master en sciences politiques, orientation relations internationales** | finalité Sécurité, paix, conflits/bloc 1, finalité Monde/bloc 1 et finalité Mondialisation et politiques publiques/bloc 1 **et** MA-POLI | **Master en sciences politiques, orientation générale** | finalité Political Communication/bloc 1 et finalité Democratic Challenges/bloc 1